GOUVERNEMENT DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE



## SIGNALEMENT NON CONFORMITÉ A AUTORISATION DE TRAVAUX IMMOBILIER

Cachet de l'administration

BP 866 - 98 713 Papeete – TAHITI Tél. 40 46 80 24 / 40 46 82 49

Mail. direction.sau@urbanisme.gov.pf

Cadre réservé à l'administration			
Numéro de dossier :			
Date:			

SI				
SI	Archipel	Commune	Année	N de dossier

Souhaitez-vous procéder au dépôt du signalement anonymement* ?   Oui /   Non  (Dans ce cas de figure l'administration ne sera pas en mesure de vous contacter ultérieurement, veuillez passer au point 3 du formulaire)					
1 IDENTITÉ DU PLAIGNANT (Le plaignant indiqué dans le cadre ci -dessous est le demandeur.)					
Vous êtes un ou des particuliers* ☐ Ma	dame				
Nom : Date et lieu de naissance* :	Prénom :				
Date :	Commu	ine :			
Vous êtes une personne morale*  Statut : N° Tahiti ou N° I  Représenté par* : Madame Mons		Dénomination :			
Nom :	Prénom :	:			
Date et lieu de naissance* :	7				
Date :	Commun	ne :			
2 COORDONNÉES DU PLAIGNA	ANT*				
Adresse postale : BP	ode postal :	Commune :			
Adresse géographique (pk) : Côté : C	Mer / ☐ Montagne Commune :	Servitude :			
Tél. : Email :		@			
Vous disposez d'un mandataire (personne que vous choisissez pour suivre votre demande en votre nom – remplir la rubrique 6.2) Attention : seul le mandataire sera destinataire des notifications pendant l'instruction de votre demande !  Votre mandataire est un particulier* :					
Madame Monsieur Nom:		Prénom :			
Votre mandataire est une personne moral	e*				
Statut : N° Tahiti ou N° E		énomination :			
Représenté par* : Madame Monsi	eur 				
Nom :	Prénom :	:			
Coordonnées du mandataire* :					
Adresse postale : BP	Code postal :	Commune :			
Tél.:	sique les desuments transmis en se	ours d'instruction par l'administration à l'adrossa suivanta*			
J'accepte de recevoir de façon électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante* :					
J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la l'envoi de ce courrier électronique augment	date de notification sera celle de la	consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de			

3 IDENTITÉ DU CONTREVENANT						
Le titulaire du permis est un particulier*						
Nom :		Prénom :				
Tél. :	Email :		@			
Le titulaire est une personne m	orale					
	hiti ou N° E (DICP)* :	Dénominatio	n :			
Représenté par* : Madame						
Nom :	P	rénom :				
4 RÉFÉRENCE DE L	'AUTORISATION FAISANT L'	OBJET DU SIG	NALEMENT			
☐ Permis de construire N°	dat	e :	commune	:		
☐ Permis d'aménager N	° da	ate:	commur	ne :		
☐ Permis de lotir/groupem	ent N°:	C	ommune :			
Objet de la demande (descrip	otion succincte du projet) :					
r ADDESSE CÉOCDADI	HOLLE DEC TRAVALIVILITICIE	HV				
	HIQUE DES TRAVAUX LITIGIE	UX	Г			
(pk) : Côté : Mer /	Montagne Commune :	Servitude	·:			
6 <b>RÉFÉRENCES DU TERRAIN*</b> (Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales concernées par le projet)						
6 RÉFÉRENCES DU TE	RRAIN* (La tarrain est constitué de	l'ancomble des par	collos cadastralos con	acornáos par la projet\		
	RRAIN* (Le terrain est constitué de sous ne suffisent pas, il conviendra de l			ncernées par le projet)		
Dans le cas où les champs ci-des  Section N°	sous ne suffisent pas, il conviendra de Nom de(s) la terre(s) ou des	Superficie		ncernées par le projet)  Propriétaire		
Dans le cas où les champs ci-des	sous ne suffisent pas, il conviendra de l	compléter sur papie	er libre			
Dans le cas où les champs ci-des  Section N°	sous ne suffisent pas, il conviendra de Nom de(s) la terre(s) ou des	Superficie	er libre			
Dans le cas où les champs ci-des  Section N°	sous ne suffisent pas, il conviendra de Nom de(s) la terre(s) ou des	Superficie	er libre			
Dans le cas où les champs ci-des  Section N°	sous ne suffisent pas, il conviendra de Nom de(s) la terre(s) ou des	Superficie	er libre			
Dans le cas où les champs ci-des  Section N°	sous ne suffisent pas, il conviendra de Nom de(s) la terre(s) ou des	Superficie	er libre			
Dans le cas où les champs ci-des  Section N°	sous ne suffisent pas, il conviendra de Nom de(s) la terre(s) ou des	Superficie	er libre			
Dans le cas où les champs ci-des  Section N°	sous ne suffisent pas, il conviendra de Nom de(s) la terre(s) ou des	Superficie	Commune			
Dans le cas où les champs ci-des  Section N°	Nom de(s) la terre(s) ou des lotissements	Superficie (m²)	Commune  Destination	Propriétaire		
Section N° cadastral	Nom de(s) la terre(s) ou des lotissements  Dimension des constructions	Superficie (m²)	Commune  Destination Hauteur de	Propriétaire  de la construction		
Section N° cadastral cadastral	Nom de(s) la terre(s) ou des lotissements  Dimension des constructions  Distances par rapport aux lim	Superficie (m²)	Commune  Destination Hauteur de	Propriétaire  de la construction  la construction		
Section N° cadastral	Nom de(s) la terre(s) ou des lotissements  Dimension des constructions Distances par rapport aux voi	Superficie (m²)	Commune  Destination Hauteur de	Propriétaire  de la construction  la construction		
Section N° cadastral cadastral	Nom de(s) la terre(s) ou des lotissements  Dimension des constructions Distances par rapport aux voi	Superficie (m²)	Commune  Destination Hauteur de	Propriétaire  de la construction  la construction		
Section N° cadastral cadastral	Nom de(s) la terre(s) ou des lotissements  Dimension des constructions Distances par rapport aux voi	Superficie (m²)	Commune  Destination Hauteur de	Propriétaire  de la construction  la construction		
Section N° cadastral cadastral 7 TYPE DE NON CONFORMITÉ	Nom de(s) la terre(s) ou des lotissements  Dimension des constructions Distances par rapport aux lim Distances par rapport aux voi Autres:	Superficie (m²)	Commune  Destination Hauteur de	Propriétaire  de la construction  la construction		
Section N° cadastral cadastral	Nom de(s) la terre(s) ou des lotissements  Dimension des constructions Distances par rapport aux voi	Superficie (m²)	Commune  Destination Hauteur de	Propriétaire  de la construction  la construction		

9 OBSERVATIONS		
Date : Signature :		

Art. LP.114-6 §3 CAPF: « [...] Les autorisations de travaux immobiliers sont délivrées sous réserve des droits des tiers. Il appartient aux personnes qui s'estiment lésées par la construction, l'aménagement ou les travaux d'engager les démarches nécessaires devant le tribunal compétent. L'autorisation de travaux immobiliers devient caduque si les pièces et renseignements fournis se révèlent faux ou erronés ».